

BTS CJN - COLLABORATEUR JURISTE NOTARIAL

CFA
SACEF



LIEU DE FORMATION

Lycée des Petits-Champs
28, rue du Plateau
75019 Paris



PROGRAMME DE LA FORMATION

Enseignements techniques

- Conduite d'un dossier en droit des personnes, de la famille et du patrimoine familial
- Conduite d'un dossier en droit des biens dans le domaine immobilier ou de l'entreprise
- Accompagnement du client selon les règles déontologiques
- Environnement de l'activité notariale

Enseignements généraux

- Culture générale et expression
- Expression en langue anglaise
- Éléments fondamentaux du droit

MÉTIERS VISÉS

Le BTS CJN permet d'exercer la fonction de collaborateur dans un office notarial. Il participera à ce titre à la rédaction d'actes simples, à l'exécution de formalités et à la négociation de biens immobiliers, à vendre ou à louer. C'est en général les tâches les plus courantes liées à une première insertion professionnelle.

Les intitulés des emplois dépendent des habitudes professionnelles, des pratiques, de la taille et de l'organisation de l'office notarial

MISSIONS EN ENTREPRISE

- Rédaction d'actes simples tels que les contrats de mariage, les donations, les successions, les baux d'habitation...
- Traitements juridique, administratif et comptable liés à l'ouverture, à la constitution, au suivi et à la clôture des dossiers :
 - Identification des acteurs,
 - Rédaction de courriers,
 - Renseignement de formulaires, réunion de pièces juridiques, relance, vérification des délais, classement des actes et archivage...

NIVEAU D'ACCÈS

Titulaire du Baccalauréat (Bac STMG, Bac généraux et professionnels), vous avez de l'appétence pour le droit, une bonne communication écrite et orale. Vous êtes rigoureux et organisé

RYTHME D'ALTERNANCE

2 jours en formation / 3 jours en entreprise

POURSUITE D'ÉTUDES

Le BTS CJN a pour objectif l'insertion professionnelle mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en licence professionnelle métiers du notariat au CFA SACEF, au sein de l'Université Sorbonne Paris Nord.

POURQUOI LE CFA SACEF

Le CFA SACEF c'est :

- Un service **sur-mesure** tout au long du contrat,
- **Sécuriser** la mise en place réglementaire du contrat de l'apprenti,
- Une équipe qui **s'assure du financement** de la formation par l'OPCO et par l'entreprise,
- Des **conseillers professionnels** dédiés à l'accompagnement des apprentis et de leur entreprise,
- Des invitations à des **ateliers de recherche d'emploi** et **jobdating**,
- **Vous accompagner vers la réussite de votre alternance.**

Le CFA en chiffres



TABLEAU DES RÉMUNÉRATIONS AU SEIN D'UNE ÉTUDE NOTARIALE

Niveaux	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
1ère année	65 % du minimum conventionnel	75 % du minimum conventionnel	100 % du SMIC

En fonction de la localisation de l'étude notariale, le minimum conventionnel varie entre 1692 € et 1884 €

POUR PLUS D'INFORMATION

BTSJN@cfasacef.fr

Rendez-vous sur notre site internet : www.cfasacef.fr

Contactez le référent handicap : handicap@cfasacef.fr



01 78 09 88 51
Paris - 9e

CFA
SACEF